

Investissements RPC annonce son engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette d'ici 2050

- Investissements RPC s'engage à ce que son portefeuille et ses activités soient neutres pour l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.
- Nous atteindrons zéro émission nette d'ici 2050 en continuant d'investir dans l'ensemble de l'économie et d'y exercer notre influence en tant qu'investisseurs actifs; en rendant carboneutres nos activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023¹; en augmentant nos investissements dans les actifs verts et de transition à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030²; et en misant sur notre approche de décarbonisation des placements.
- L'engagement s'inscrit dans la continuité de la longue et fructueuse feuille de route de l'organisme en matière d'intégration des facteurs ESG, y compris les changements climatiques, dans ses activités de placement.

Toronto, CANADA (10 février 2022) – L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada ([Investissements RPC](#)) a annoncé aujourd'hui que nous nous engageons à ce que notre portefeuille et nos activités soient neutres pour l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Pour respecter cet engagement, Investissements RPC :

- Continuera d'investir et d'exercer son influence dans la transition de l'économie en tant qu'**investisseurs actifs**, plutôt qu'au moyen d'un désinvestissement généralisé.
- Atteindra **zéro émission nette** pour ses activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023¹.
- Augmentera ses placements dans les actifs verts et de transition, les faisant passer de 67 milliards de dollars à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030².
- Renforcera sa nouvelle **approche de décarbonisation des placements** qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant la réduction des émissions et la transformation de ses activités dans des secteurs à fortes émissions.

« Les répercussions des changements climatiques sur le paysage des placements sont indéniables et ont fondamentalement transformé la nature des risques et des occasions économiques. En tant que fournisseur de capitaux et partenaire, et compte tenu de notre expérience, de notre expertise et de nos ressources financières, nous reconnaissons la contribution précieuse que nous pouvons apporter à ce défi », a déclaré John Graham, président et chef de la direction. « Notre engagement consistant à ce que notre portefeuille et nos activités atteignent zéro émission nette d'ici 2050 nous aidera à gérer les risques, à saisir les occasions et à réaliser notre mandat public : aider des générations de Canadiens à s'assurer une sécurité financière à la retraite. »

Cet engagement est fondé sur la base et en fonction de nos attentes à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Ces progrès comprennent l'accélération et le respect des engagements pris par les gouvernements, les progrès technologiques, l'atteinte des cibles des entreprises, les changements dans les comportements des consommateurs et des entreprises, et l'élaboration de normes mondiales en matière de communication de l'information et à l'égard des marchés du carbone, qui seront tous nécessaires pour nous aider à respecter notre engagement. Investissements RPC s'engage à garder une longueur

d'avance sur les événements qui auront une incidence sur la trajectoire de notre portefeuille vers l'atteinte de zéro émission nette.

« Notre engagement à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 est conforme à la façon dont Investissements RPC intègre les facteurs ESG – en particulier les changements climatiques – dans ses décisions de placement depuis plus de dix ans », a déclaré Deborah Orida, chef mondiale, Placements en actifs réels et chef du développement durable. « Nous sommes d'avis que le rendement de notre portefeuille et la production de rendements de placement à long terme dépendent de notre capacité à nous adapter à une économie mondiale qui progresse vers l'atteinte de zéro émission nette. »

La réalisation de cet engagement de l'atteinte de zéro émission nette sera effectuée conformément aux [Principes relatifs aux changements climatiques](#) d'Investissements RPC, qui mettent l'accent sur une approche évoluée et à long terme:

1. Investir de façon à opérer une transition économique globale;
2. Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de décarbonation;
3. Tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque;
4. Appuyer une transition responsable fondée sur nos [principes et notre](#) expertise en matière de placement; et
5. Rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité d'importants progrès réalisés par Investissements RPC en 2021, notamment la nomination de la première chef du développement durable de l'organisme, la proposition d'un cadre de présentation de l'information qui aide les sociétés à prévoir leur capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre et le lancement de notre approche de placement axée sur les occasions intéressantes de soutenir les mesures de décarbonisation qu'ont adoptées les entreprises essentielles dont les émissions sont élevées.

L'énoncé de position d'Investissements RPC sur la façon dont elle atteindra zéro émission nette d'ici 2050 se trouve sur le site investissementsrpc.com.

Notes à l'intention des rédacteurs en chef

¹ Pour les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et pour les émissions liées aux voyages d'affaires, qui sont de portée 3.

² Données au 31 décembre 2021. Nous en sommes arrivés à notre définition des actifs verts et des actifs de transition en tenant compte de différents cadres et taxonomies, y compris la taxonomie de l'UE. Taxonomie. Nous considérons qu'un actif est vert lorsqu'au moins 95 % de ses revenus peuvent être classés comme provenant d'activités vertes, selon l'International Capital Markets Association. Nous considérons qu'un actif constitue un actif de transition s'il a annoncé son engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette assorti d'une cible et d'un plan crédibles et qu'il contribue de façon importante à la réduction des émissions mondiales.

À propos d'Investissements RPC

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC^{MC}) est un organisme

de gestion de placements professionnel qui gère la caisse du Régime de pensions du Canada dans l'intérêt de plus de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires. Afin de diversifier les portefeuilles d'actifs, Investissements RPC investit dans des actions de sociétés ouvertes, des actions de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe partout dans le monde. Investissements RPC a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, au Luxembourg, à Mumbai, à New York, à San Francisco, à São Paulo et à Sydney. Sa gouvernance et sa gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada. Investissements RPC n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. Au 31 décembre 2021, la caisse totalisait 550,4 milliards de dollars. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter le site www.investissementsrpc.com ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Facebook](#) ou [Twitter](#).

Renseignements supplémentaires :

Affaires publiques et communications, Investissements RPC

Frank Switzer

Téléphone : +1 416 523-8039

fswitzer@cppib.com

Steve McCool

Téléphone : +44 20 3947-3002

smccool@cppib.com